

®
Dayton



Registres coupe-feu à manchon

Modèles 20CK13 à 20CK20



Dayton

**LIRE ET CONSERVER CES
INSTRUCTIONS.**

**IL FAUT LES LIRE ATTENTIVEMENT
AVANT DE COMMENCER À
ASSEMBLER, INSTALLER, FAIRE
FONCTIONNER OU ENTRETENIR
L'APPAREIL DÉCRIT.**

**POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER
AUTRUI, OBSERVER TOUTES LES
INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ.
NÉGLIGER D'APPLIQUER CES
INSTRUCTIONS PEUT CAUSER
DES BLESSURES ET/OU DES
DOMMAGES MATÉRIELS!
CONSERVER CES INSTRUCTIONS
POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.**

**SE REPORTER AU DOS DE LA
PRÉSENTE BROCHURE POUR LES
INFORMATIONS CONCERNANT LA
GARANTIE DAYTON ET D'AUTRES
INFORMATIONS IMPORTANTES.**

N° de modèle : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

*Form 5S7454 / Imprimé aux États-Unis
04632 Version 0 06/2014*

*© 2014 Dayton Electric Manufacturing Co.
Tous droits réservés*

AVANT DE COMMENCER

Ces modèles sont destinés à être posés en conformité avec les exigences sur les registres coupe-feu établies par :

NFPA - National Fire Protection Association

BOCA - National Building Codes

ICBO - Uniform Building Codes

SBCCI - Standard Building Codes

CSFM - California State Fire Marshal



Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Niveau
- Mètre ruban
- Tournevis
- Clé
- Pince à rivets aveugles (facultatif)

DÉBALLAGE



Contenu :

- Registre coupe-feu à manchon Dayton® (1)
- Manuel d'utilisation (1)



Contrôler :

- Après avoir déballé l'appareil, vérifier l'absence de tout dommage éventuellement causé par le transport. Vérifier qu'il n'y a pas de pièces desserrées, manquantes ou endommagées. Les réclamations pour dommages dus au transport sont à adresser au transporteur.



- Voir les instructions générales de sécurité à la page 2 et les rubriques « Avertissement » et « Attention » comme sur l'illustration.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Les poses, réglages, modifications, entretiens et réparations incorrects peuvent provoquer des dégâts matériels, des blessures ou la mort.

Lire et respecter toutes les instructions et marques de mise en garde.

Les présentes instructions s'appliquent aux registres coupe-feu classés 1,5 heures montés dans des murs en maçonnerie, briques ou ossature bois et des planchers en béton. Les exigences spécifiques de ces instructions ont un caractère obligatoire. Ces instructions sont conformes aux exigences de UL 555. La pose doit être conforme aux exigences de la norme sur la pose de systèmes de climatisation et de ventilation NFPA 90A.

L'objet principal d'une installation correcte est de fixer le registre coupe-feu dans, pas sur, l'ouverture en évitant de le déformer et d'entraver son fonctionnement. Une installation correcte permet au registre coupe-feu de se dilater dans l'ouverture de séparation coupe-feu et à la gaine de raccordement de se détacher en cas de perte du système de suspension. Les points suivants visent à permettre une installation rapide et efficace du registre.

1. Vérifier le bon emplacement des registres dans le bâtiment par rapport aux plans. Contrôler visuellement que le registre est en bon état et vérifier que la liaison fusible est en place et ne s'est pas séparée. En cas d'absence ou de séparation de la liaison fusible, changer la liaison. Ne jamais installer de registre coupe-feu sans la liaison fusible homologuée UL correcte en place (la liaison fusible est l'option de commande standard, une liaison électrique peut être fournie).
2. Soulever le registre par le manchon ou le bâti.
3. Installer le registre conformément au numéro de procédure UL approprié du fabricant.
4. Le registre doit être monté d'équerre dans la gaine ou l'ouverture, sans gauchissement ou autre défaut d'alignement. Ne pas resserrer ni étirer le registre pour le poser dans la gaine ou l'ouverture.
5. Le registre doit être gardé propre et à l'abri de la saleté, la poussière et autres matières étrangères avant et après la pose. Ces matières étrangères peuvent comprendre, par exemple, mais pas exclusivement :
 - Poussière de mortier
 - Poussière de plâtre
 - Matières ignifuges
 - Revêtement mural
 - Pulvérisation de peinture
6. Lorsque des travaux de projection d'isolation, de peinture au pistolet ou de texturation du mur sont prévus à moins de 1,5 m du registre, le couvrir suffisamment pour le protéger des éclaboussures. Les dépôts importants de saleté ou de matières étrangères peuvent provoquer un grippage ou un mauvais fonctionnement du registre.
7. Le calfeutrage n'est pas nécessaire, ni permis, entre le manchon du registre et l'ouverture dans le mur ou le plancher (espace annulaire). Toutefois, du calfeutrage peut être appliqué aux cornières de retenue.

8. ACCÈS : Prévoir un accès approprié (permettant notamment de changer les liaisons fusibles) pour le contrôle et l'entretien du registre. S'il n'est pas possible de réaliser un accès de taille suffisante, prévoir la pose d'une section de gaine amovible (voir NFPA 90A).
9. L'autorité juridique compétente devra évaluer et approuver l'installation définitive si des écarts par rapport aux présentes instructions s'avèrent nécessaires.

CARACTÉRISTIQUES

Dimensions (cm)

	Statique				Dynamique			
	20CK13	20CK14	20CK15	20CK16	20CK17	20CK18	20CK19	20CK20
Classement au feu	UL Norme 555, 1,5 heures							
Section libre (cm ²)	102,2	223,9	392,1	597,4	102,2	223,9	392,1	597,4
Taille nomin. gaine (lxh)	15,2 x 15,2	20,3 x 20,3	25,4 x 25,4	30,5 x 30,5	15,2 x 15,2	20,3 x 20,3	25,4 x 25,4	30,5 x 30,5
Profondeur registre	9,4							
Profondeur manchon	30,5							
Type de montage	Vertical, horizontal							
Cornière fixat. recommandée	2TGG4	2TGG5	2TGG7	2TGH2	2TGG4	2TGG5	2TGG7	2TGH2
Liaison fusible de rechange	2TGJ2 (74 °C/165 °F)							

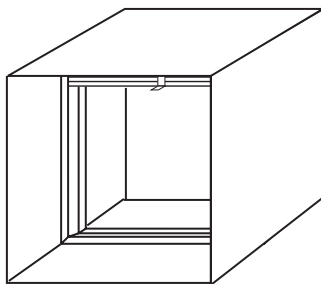


Figure 1



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

DÉMARRAGE
DE L'APPAREIL

SÉCURITÉ /
CARACTÉRISTIQUES

ASSEMBLAGE /
INSTALLATION

UTILISATION

DÉPANNAGE

ENTRETIEN /
RÉPARATION

REMARQUE : Aucun manchon supplémentaire n'est requis.

1. Découper l'ouverture dans le mur/plancher en fonction de la taille du registre en incluant le dégagement qui convient.

REMARQUE : Le dégagement minimal requis entre l'extérieur du manchon du registre coupe-feu et l'ouverture dans le mur/plancher est de 1 cm par mètre linéaire (1/8 po par pied) de largeur et hauteur de registre, avec un dégagement minimal de 0,6 cm (1/4 po) et maximal de 3,8 cm (1-1/2 po). Il n'est pas nécessaire d'avoir un espacement uniforme autour du registre.

2. Préparer l'ouverture entre les montants en bois/métal et le manchon.
 - a. Encadrer l'ouverture comme sur la Figure 2.

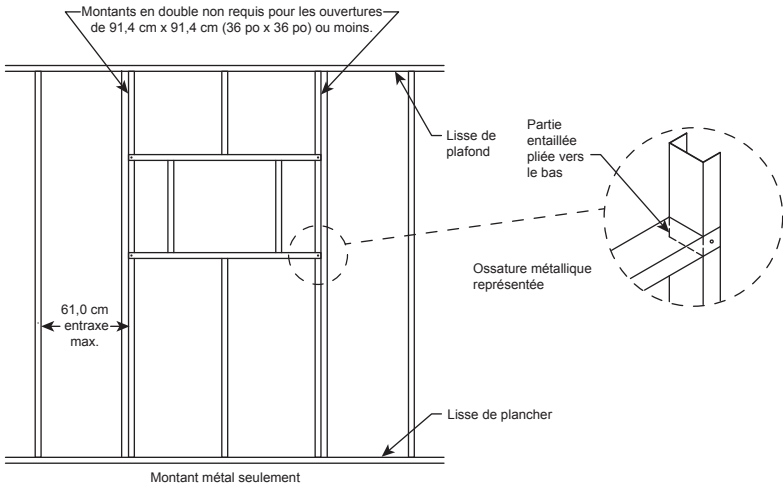
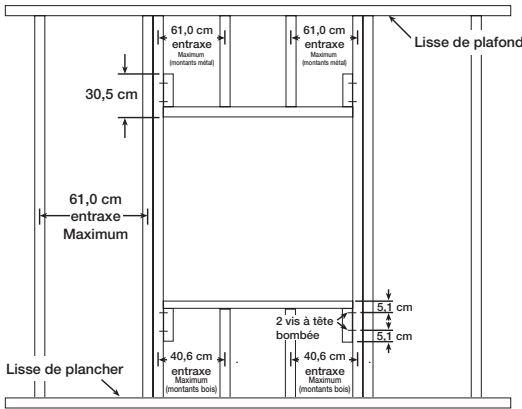


Figure 2

IMPORTANT : Tous les assemblages et la visserie doivent être conformes aux exigences pour le type de mur considéré (voir le répertoire de résistance au feu UL).

- b. Fixer les plaques de parement de plâtre tous les 30,5 cm (12 po) sur tous les montants et lisses qui entourent l'ouverture. Voir la Figure 3.

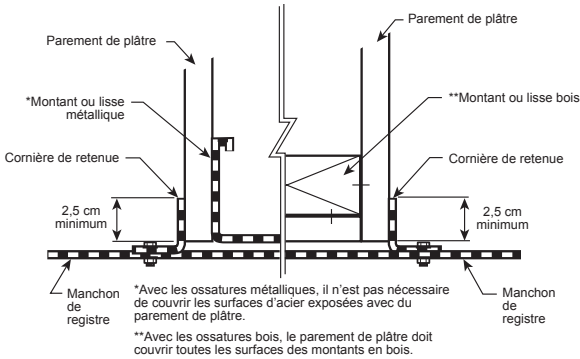


Figure 3

- 3. Le registre coupe-feu devra être installé dans l'ouverture du mur/plancher au moyen de cornières de retenue de part et d'autre du mur/plancher.

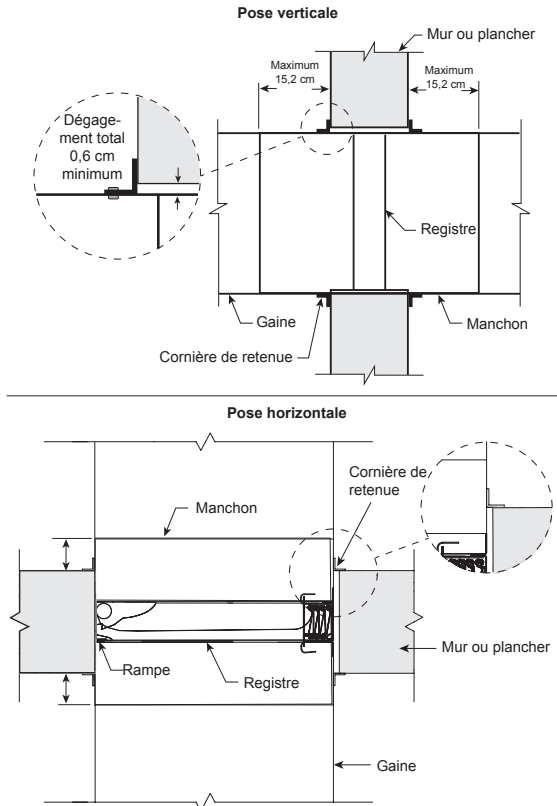
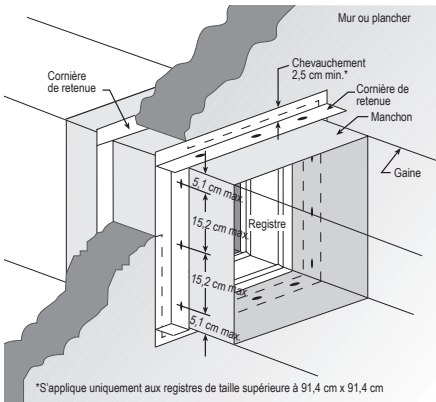


Figure 4

REMARQUE : Si le registre est installé horizontalement, la rampe devra être placée comme sur la Figure 4.

- Les cornières de retenue pour les registres classés 1,5 heures d'une largeur et hauteur de 122 cm (48 po) ou moins devront être d'un minimum de 20 ga. (0,9 mm) d'épaisseur. L'aile de cornière sur le manchon du registre devra être de 3,2 cm (1-1/4 po) au minimum. L'aile de cornière sur le mur/plancher devra être suffisamment longue pour couvrir l'espace annulaire et recouvrir le mur/plancher sur un minimum de 2,5 cm (1 po).
- Les cornières de retenue devront être attachées au registre par l'une ou plusieurs des méthodes de fixation suivantes :



- Soudures par points
- Vis à tôle n °10
- Vis et écrous de 1/4 po
- Rivets aveugles en acier de 3/16 po

Les points d'attache doivent être espacés d'un maximum de 15,2 cm (6 po) entre centres et d'un maximum de 5,1 cm (2 po) des coins. Attacher les cornières sur les quatre (4) côtés du manchon en aboutant les segments dans chaque coin. Prévoir un minimum de deux (2) points d'attache sur chaque côté, le dessus et le dessous. Il n'est pas nécessaire d'attacher les cornières l'une à l'autre dans les coins.

Figure 5

IMPORTANT : Ne pas fixer les cornières de retenue au matériau du mur/plancher. Les cornières devront seulement enserrer le mur/plancher et permettre la dilatation du registre durant les périodes de chaleur intense.

- Raccorder la gaine au manchon du registre coupe-feu au moyen de l'un des types de raccordement homologués SMACNA suivants :

JointS transversaux de type séparables classiques

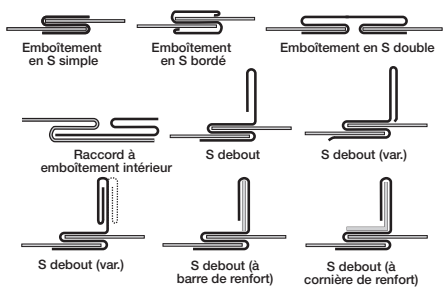


Figure 6

REMARQUE : Les variantes, présentées ci-dessous, aux joints transversaux ci-dessus sont des méthodes homologuées de raccordement des gaines.



Figure 7

- Poser un maximum de deux (2) vis à tête n° 10 sur les côtés et le dessous au centre de chaque bride d'emboîtement, en pénétrant les deux côtés de la bride d'emboîtement.
- Poser des coulisseaux sur les joints transversaux supérieur et inférieur - sur les côtés pour des hauteurs de gaine jusqu'à 50,8 cm (20 po). Voir la Figure 7.

Systèmes de raccordement séparables à brides préfabriqués

- Poser le système de raccordement fabriqué par Ductmate, Ward ou Nexus comme sur la Figure 8.

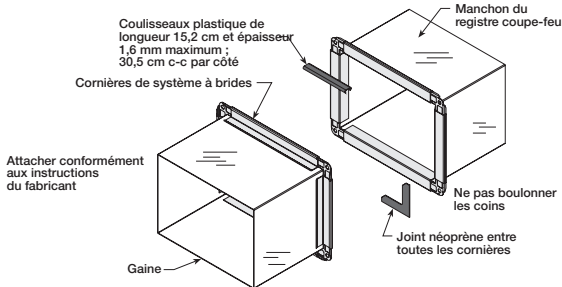


Figure 8

Systèmes de raccordement séparables à brides exclusifs

- Poser le système TDC (par Lockformer) ou TDF (par Engle) comme décrit dans les normes de construction de gaines SMACNA.
- Un clip métallique standard de 50,8 cm (6 po) peut être utilisé avec un espacement. Voir la Figure 9.

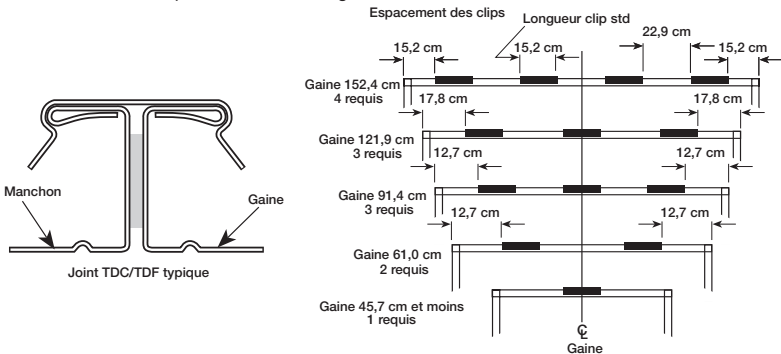


Figure 9

- Le cas échéant, fixer les pièces d'angle l'une à l'autre avec des boulons et écrous métalliques de 3/8 po.

REMARQUE : Tous les raccords séparables décrits doivent comporter un mastic d'étanchéité, l'adhésif d'étanchéité PA2084T fabriqué par Precision DP1010 ou le mastic à l'eau de Design Polymetrics, conformément aux recommandations SMACNA.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Symptôme	Cause(s) possible(s)	Action corrective
Le registre ne s'ouvre/ferme pas complètement	1. Le bâti est « déformé » et le clapet coince sur les joints latéraux	1. Remettre le bâti d'équerre et d'aplomb
	2. Vis dans le mécanisme du registre	2. Trouver ces vis et les retirer
	3. Corps étrangers sur le registre	3. Nettoyer avec un solvant sans huile
Liaison séparée	1. Chaleur	1. Changer la liaison

ENTRETIEN

1. Les registres devront être entretenus, activés et testés aux intervalles indiqués dans les versions courantes de NFPA 90A, 92A et UL 864, sauf si les codes locaux prévoient des contrôles plus fréquents.
2. Les registres ne nécessitent généralement pas d'entretien tant qu'ils sont gardés propres et secs. Si un nettoyage est nécessaire, utiliser des solvants ou détergents doux. Si un graissage est souhaité, ne pas utiliser de lubrifiant à base d'huile ni aucun autre lubrifiant susceptible d'attirer des contaminants tels que de la poussière.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON. Tous les modèles de produits Dayton® couverts dans ce manuel sont garantis par Dayton Electric Mfg. Co. (« Dayton ») au premier utilisateur contre tout défaut de fabrication ou de matériau, dans des conditions d'utilisation normales durant un an à compter de la date d'achat. Si le produit Dayton fait partie d'un ensemble, seul le composant du produit présentant un défaut est couvert par la présente garantie. Tout produit ou toute pièce présentant un défaut de fabrication ou de matériau et retourné(e) à un centre de service agréé désigné par Dayton ou par un représentant désigné de Dayton, port payé, sera à titre de recours exclusif, réparé(e) ou remplacé(e) par un produit neuf ou une pièce neuve, ou par un produit ou une pièce remis à neuf d'utilité égale, ou fera l'objet d'un remboursement intégral, au choix de Dayton ou d'un représentant désigné de Dayton, sans frais. Voir les procédures de réclamation sous garantie limitée sous la rubrique « Service de garantie » ci-après. La présente garantie est annulée en cas de preuve de mésusage, de réparation défectueuse, d'installation défectueuse, d'utilisation abusive ou de modification. La présente garantie ne couvre pas l'usure normale des produits Dayton ou des composants de ces produits, ou des produits ou des composants de ces produits qui sont consommables durant une utilisation normale. La présente garantie limitée donne aux acheteurs des droits spécifiques et il est également possible de bénéficier d'autres droits qui varient selon les juridictions.

CLAUSES D'EXONÉRATION DE GARANTIE ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUS LES CLIENTS POUR TOUS LES PRODUITS

LIMITES DE RESPONSABILITÉ. DANS LA MESURE PERMISE AU TITRE DE LA LOI APPLICABLE, DAYTON DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE ET INDIRECT. LA RESPONSABILITÉ DE DAYTON EST DANS TOUS LES CAS LIMITÉE ET NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE GARANTIE. DAYTON S'EST DILIGEMMENT EFFORCÉE D'ILLUSTRER ET DE DÉCRIRE DE MANIÈRE EXACTE LES PRODUITS DE CETTE BROCHURE. CEPENDANT, CES ILLUSTRATIONS ET CES DESCRIPTIONS NE SONT DONNÉES QU'À TITRE D'IDENTIFICATION ET NE GARANTISSENT PAS EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT QUE LES PRODUITS SONT DE QUALITÉ MARCHANDE OU ADAPTÉS À UN USAGE PARTICULIER, OU QU'ILS SERONT NECESSAIREMENT CONFORMES AUX ILLUSTRATIONS OU AUX DESCRIPTIONS FOURNIES. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES CI-DESSOUS, AUCUNE GARANTIE OU AFFIRMATION DE FAIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, AUTRE QUE CELLE ÉNONCÉE À LA RUBRIQUE « GARANTIE LIMITÉE » CI-DESSUS, N'EST FOURNIE OU AUTORISÉE PAR DAYTON.

CONFORMITÉ DU PRODUIT. DANS DE NOMBREUSES JURIDICTIONS, LES CODES ET LES RÉGLEMENTATIONS QUI RÉGISSENT LES VENTES, LA CONSTRUCTION, L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DE PRODUITS POUR CERTAINS USAGES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DE CEUX DE RÉGIONS AVOISINANTES. BIEN QUE DAYTON SE SOIT EFFORCÉE DE RENDRE SES PRODUITS CONFORMES À CES CODES, LA SOCIÉTÉ NE PEUT EN GARANTIR LA CONFORMITÉ ET NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE LA MANIÈRE DONT LES PRODUITS SONT INSTALLÉS OU UTILISÉS. AVANT D'ACHETER ET D'UTILISER UN PRODUIT, IL EST CONSEILLÉ D'ÉtudIER LES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ/CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES AINSI QUE LES CODES ET RÉGLEMENTATIONS NATIONAUX ET LOCAUX APPLICABLES, ET DE S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ À CES CODES DE CES PRODUITS, DE LEUR INSTALLATION ET DE LEUR UTILISATION.

CONSOMMATEURS SEULEMENT. CERTAINS ASPECTS DES DÉNIS DE GARANTIE NE SONT PAS APPLICABLES AUX PRODUITS DE CONSOMMATION VENDUS AUX CONSOMMATEURS; (A) CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; (B) EN OUTRE, CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS DE LIMITE SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, PAR CONSÉQUENT LA LIMITE SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; ET (C) EN VERTU DE LA LOI, DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER APPLICABLE AUX PRODUITS DE CONSOMMATION ACHETÉS PAR DES CONSOMMATEURS, EST SUSCEPTIBLE DE NE PAS POUVOIR ÊTRE EXCLUE OU AUTREMENT DÉNIÉE.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE SEULEMENT AUX ACHETEURS AUX ÉTATS-UNIS POUR UNE LIVRAISON À L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS.

SERVICE DE GARANTIE

Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté directement auprès de W.W. Grainger, Inc. (« Grainger »), (i) écrire, téléphoner à la succursale ou visiter la succursale locale de Grainger auprès de laquelle le produit a été acheté ou une autre succursale de Grainger à proximité (consulter le site www.grainger.com pour obtenir la liste des succursales de Grainger); ou (ii) communiquer avec Grainger en se rendant sur le site www.grainger.com et en cliquant sur le lien « Contact Us » en haut de la page, puis sur le lien « Email us »; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté auprès d'un autre distributeur ou d'un autre détaillant, (i) se rendre sur le site www.grainger.com pour obtenir le service de garantie; (ii) écrire, téléphoner à une succursale ou visiter une succursale de Grainger à proximité; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Dans tous les cas, il sera nécessaire de fournir dans la mesure du possible, la date d'achat, le numéro d'origine de la facture, le numéro de stock, une description du défaut et tout autre élément spécifié en vertu de la présente garantie limitée d'un an de Dayton. Il sera peut-être exigé de renvoyer le produit moyennant certains frais pour qu'il soit vérifié. Il est possible d'obtenir un suivi quant aux vérifications et aux modifications en cours par les moyens indiqués. Le titre et le risque de perte passe de l'acheteur au transporteur public lors de la livraison, par conséquent si le produit est endommagé pendant son transport, toute réclamation doit être déposée auprès du transporteur, et non pas auprès du détaillant, Grainger ou Dayton. Pour toute information sur la garantie concernant les acheteurs et/ou une livraison à l'extérieur des États-Unis, utiliser les informations de contact suivantes applicables :

**Dayton Electric Mfg. Co.,
100 Grainger Parkway, Lake Forest, IL 60045 États-Unis
ou composer le +1-888-361-8649**